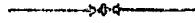
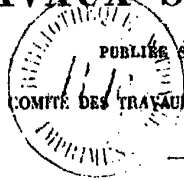


MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS



REVUE
DES
TRAVAUX SCIENTIFIQUES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES.



ANNÉE 1881.



PARIS.
IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXXI.

*LES GLACIERS QUATERNAIRES DES CÉVENNES, par M. TORCAPEL.
(Bull. Soc. géol. de France, 3^e série, t. VI, p. 601, 1880.)*

Bien que les observations relatives aux phénomènes glaciaires se soient multipliées dans ces dernières années, on est encore loin d'être d'accord sur les limites de l'ancienne extension des glaciers; on voit émettre à ce sujet les opinions les plus contradictoires; certains auteurs prétendent, par exemple, que le massif central de la France a été tout entier recouvert d'un épais manteau de glace, tandis que d'autres nient l'existence ancienne des glaciers en dehors de la région des Alpes.

La chaîne des Cévennes, par exemple, dans la partie méridionale du plateau central, en raison de son altitude médiane et de sa configuration, paraissait peu propre à favoriser le développement des glaciers, et leur existence dans cette région était contestée. Cependant, déjà en 1868, M. Ch. Martins avait signalé des traces glaciaires dans le cirque de Palhères, non loin du sommet de la Lozère. M. Torcapel complète aujourd'hui cette première observation en l'étendant au massif de l'Aigonal, point culminant des Cévennes du Gard, où il a reconnu et suivi des dépôts glaciaires très étendus, dont il fixe la position et l'altitude dans une série de coupes donnant également la composition géologique de cette partie de la chaîne.

Dans une excursion au Mézenc, qui forme le point culminant de la chaîne, il a, de plus, observé des traînées de blocs qui accusent de même une origine glaciaire.

Il paraît donc établi par cet ensemble d'observations que les glaciers quaternaires ne sont pas descendus dans les vallées, ni sur les bas plateaux des Cévennes, et que, par suite, il n'y a pas eu dans ces montagnes de grands glaciers comparables à ceux du massif alpin. Il ne s'y est développé dans le voisinage des sommets, là où les conditions étaient favorables, que des glaciers de dimensions réduites, dont la plupart n'étaient sans doute que temporaires, et dont les débâcles successives suffisaient pour expliquer les amas de sables et de gros blocs qu'on trouve répandus

au pied de certains escarpements et dans le voisinage des ravins montagneux, à leur débouché dans les basses vallées. C. V.

*NOTE SUR LA PEGMATITE DE LUCHON, par M. DE LAPPARENT.
(Bull. Soc. géol. de France, 3^e série, t. VIII, p. 11, 1880.)*

M. de Lapparent expose les relations stratigraphiques des schistes et de la pegmatite aux environs de Bagnères-de-Luchon; il montre que, contrairement aux opinions émises par M. Garigou, la pegmatite est là franchement éruptive et qu'elle a traversé, en filons, les micaschistes anciens et les schistes noirs du silurien.

NOTE SUR LES GRANULITES DES ENVIRONS DE GUÉRANDE ET LES TERRAINS STRATIFIÉS DE LA POINTE DE PIRIAC (LOIRE-INFÉRIEURE), par M. LORY. (Bull. Soc. géol. de France, 3^e série, t. VIII, p. 14, 1880.)

M. Lory donne une coupe des falaises de la pointe de Piriac dans laquelle se voient de grandes masses de granulite et des filons de pegmatite dont on peut déterminer l'âge en raison de leurs relations avec les terrains stratifiés qui les avoisinent. Les granulites ne traversent que les gneiss et les micaschistes, tandis que les pegmatites coupent le silurien inférieur. C. V.

NOTE SUR LES MINES DU LAURIUM ET SUR LES GÎTES DE MINÉRAI DE ZINC (SMITHSONITE), par M. A. CORDELLA. (Bull. Soc. géol. de France, 1880, 3^e série, t. VI, p. 577.)

NOTE SUR LA POTASSE CONTENUE DANS L'ARGILE DES SOLS ARABLES, par M. A. PERREZ. (C. R., 1880, t. XC, p. 95.)

Les analyses mentionnées dans cette note viennent confirmer celles de M. Schösing. Qu'elle provienne de terres fortes ou très